



Signature de la convention « La Sécurité et la Santé au travail »

Conseil Régional Limousin & Cram Centre Ouest
Jarnages - 22 avril 2008



Les intervenants

Conseil Régional Limousin

Jean-Paul DENANOT
Président

Cram Centre Ouest

Martine FRANÇOIS
Directeur

Entreprise ATULAM

Xavier LECOMPTE
Président Directeur Général

Contacts Presse

Cram Centre Ouest

Virginie VIGNAUD

Tél 05 55 45 52 88 - Fax : 05 55 45 51 94
virginie.vignaud@cram-centreouest.fr

Sylvie FOUGERON

Tél 05 55 45 37 50 - Fax : 05 55 45 51 94
Sylvie.fougeron@cram-centreouest.fr

Conseil Régional Limousin

Georges LANDAIS

Tél 05 55 45 19 25
g-landais@cr-limousin.fr

■	PARTENARIAT pour AMELIORER les conditions de travail et de vie des salariés	1
	▪ Sensibiliser les employeurs au développement social et environnemental	
	▪ Mobiliser les entreprises à la santé et à la sécurité au travail	
■	ATULAM , témoignage d'une entreprise creusoise	4
■	La Cram, EXPERT en PREVENTION Santé & Sécurité au Travail	6
	▪ Le partenaire privilégié des employeurs	
	▪ Le référent pour les entreprises sur les enjeux de la santé au travail	
	▪ Le spécialiste prévention des Risques Professionnels	
	▪ Le professionnel sur les autres missions de l'Assurance Risques Professionnels	
■	Annexes	11
	▪ Annexe 1 : Impact d'un accident du travail	
	▪ Annexe 2 : > Rapport d'activité Assurance Risques Professionnels > Plaquette statistiques 2006	
	▪ Annexe 3 : La Cram Centre Ouest, des missions diversifiées	

PARTENARIAT pour AMELIORER les conditions de travail et de vie des salariés



■ Sensibiliser les employeurs au développement social et environnemental

> Pourquoi une convention de partenariat ?

La Région et la Cram Centre Ouest ont constaté leurs **convergences dans leurs politiques respectives** pour favoriser un mode de développement économique durable qui contribue au progrès social et humain. Ils considèrent que la **prévention est la voie principale** pour améliorer la sécurité, les conditions de travail et préserver la santé des femmes et des hommes dans l'entreprise.

C'est pourquoi aujourd'hui, le **Conseil Régional du Limousin** représentée par son **Président, Jean-Paul DENANOT**, et la **Cram Centre Ouest** représentée par son **Directeur, Martine FRANÇOIS**, s'engagent dans une démarche collective de prévention des risques professionnels et d'amélioration permanente des conditions de travail.

Cette coopération revêt la forme d'une **convention de partenariat** qui définit la contribution respective de chaque acteur : **mutualiser** leurs outils, leurs connaissances et leurs informations ; **coopérer** à la mise en œuvre d'outils communs, **rechercher la complémentarité** entre partenaires dans le traitement des dossiers et **élaborer conjointement** un dispositif d'évaluation des actions engagées.

Ils souhaitent impliquer les entreprises dans une démarche de progrès et de maîtrise des risques, conciliant à la fois amélioration des conditions de travail et enjeux de productivité.

Les **enjeux** de cette convention reposent sur la **promotion** d'une politique de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Il est important que les responsables, l'encadrement, lors des prises de décisions et les opérateurs, dans leurs tâches quotidiennes, favorisent l'intégration de la prévention des risques professionnels. L'entreprise doit, dans le cadre d'une démarche de progrès continue, savoir anticiper les changements et y répondre par une meilleure réactivité.

■ Mobiliser les entreprises à la santé et à la sécurité au travail

Ce partenariat vise à sensibiliser les chefs d'entreprises aux problèmes de santé et de sécurité au travail avant d'investir dans du matériel ou de l'immobilier et de s'assurer de la conformité du matériel aux normes en vigueur.

Une attention particulière portera sur la mise en place d'une politique d'amélioration de la santé et de la sécurité dans les entreprises en vue de :

- **Améliorer la sécurité d'utilisation** des outils, des machines, des matériels et installations de manutentions **en investissant dans des équipements et matériels plus sûrs** ou en modifiant les équipements existants ;
- **organiser et aménager les postes de travail** en vue de diminuer le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles ;
- **améliorer** les conditions de travail du personnel ;
- **former et informer** les chefs d'entreprises ou responsables d'établissement, l'encadrement, les délégués du personnel et les salariés par des actions appropriées qui devront s'inscrire dans un plan global de formation à la sécurité ;
- **mettre en œuvre des mesures propres à corriger des situations à risques** mises en évidence lors des diagnostics réalisés par les Caisses ;
- **développer la formation sur la sécurité** pour sensibiliser les chefs d'entreprises, l'encadrement et l'ensemble du personnel ;
- **mettre en place des outils simples de mesure** permettant l'évaluation de la politique de prévention des entreprises concernant les risques professionnels ;
- **recruter les compétences nécessaires** pour assurer l'autonomie de l'entreprise en la matière ou faire appel aux compétences externes correspondantes.

> Des partenaires qui s'engagent...

En signant cette convention, la Région et la Cram Centre Ouest s'engagent à **mobiliser** leurs services au niveau régional pour la mise en œuvre de préconisations et à **s'informer** réciproquement. Ils **agiront** séparément ou conjointement, selon leurs compétences propres, pour sensibiliser à cette démarche et impliquer dans l'action les acteurs opérationnels.

> Des partenaires qui agissent...

La Région et la Cram Centre Ouest ont décidé de :

- **Mutualiser** leurs moyens de communication, notamment en facilitant l'accès à l'information aux entreprises.
- **Promouvoir** l'investissement dans le **capital humain** au sein des très petites entreprises, petites et moyennes entreprises par des :
 - > Actions de sensibilisation et de formation.
 - > Aides financières afin de faciliter le recrutement de personnel qualifié.
- **Accompagner** et sensibiliser l'entreprise **dans ses actions de prévention** des risques :
 - > Lors de la phase d'évaluation des risques professionnels et de la mise en place d'une politique de santé et de sécurité au travail en ayant recours à des prestataires qualifiés.
 - > Par un soutien aux investissements matériels et immobiliers : contrats de prévention, sessions de sensibilisation ou de formation, aides financières, avec en projet l'élaboration :
 - d'un « guide » pour favoriser l'achat de matériel conforme aux normes européennes en matière de sécurité,
 - d'une charte qualité pour veiller à la qualité des missions dispensées par les cabinets d'études, etc.
- **Accompagner les démarches collectives**
Une réflexion sera engagée afin d'étudier la possibilité de soutenir financièrement la constitution d'un groupement d'employeurs ou l'intervention d'un cabinet d'études indépendant destiné à mener des actions de prévention de la sécurité et santé au travail au sein d'un groupe d'entreprises.

ATULAM

Témoignage d'une entreprise creusoise

■ Présentation

L'atelier familial de menuiserie Marchoise créée en 1965 à Jarnages en Creuse, devient ATULAM en 1974 et se spécialise dans la fabrication, sur mesure des fenêtres et portes en 1991.

En 1996, sous l'impulsion de son actuel PDG, Xavier Lecompte, l'entreprise qui connaissait un contexte difficile, reprend un nouvel essor. En quelques années, ATULAM voit son chiffre d'affaires passer de 1,45 millions d'euros à plus de 8 millions, double sa superficie, triple sa production, permet la création de 50 emplois supplémentaires.



L'entreprise continue de progresser. Elle fabrique, vend, livre des portes et fenêtres de qualité dans toute la France mais commence également à s'exporter dans les pays limitrophes : Suisse, Luxembourg, Allemagne, Belgique. C'est avec l'obtention de ces nouveaux marchés et l'accroissement de son activité qu'ATULAM décide d'accompagner ces changements importants par une démarche de prévention des risques professionnels.

Aujourd'hui, le Conseil Régional du Limousin et la Cram Centre Ouest ont sollicité Xavier Lecompte pour les accueillir à ATULAM. Une entreprise qui a su démontré qu'il était important d'intégrer la prévention dès que possible afin d'améliorer la sécurité et la santé au travail.

■ Les actions de prévention engagées avec ATULAM

> ATULAM, une entreprise qui anticipe

En 2004, l'entreprise obtient de nouveaux marchés. Elle doit alors doubler sa capacité de production sur 2 ans, élargir sa gamme de produits tout en maintenant une qualité artisanale. L'apparition de nouveaux produits de dimensions plus importantes et de vitrages spécifiques entraînent l'augmentation des charges à manipuler tout au long de la production, en particulier dans la phase de vitrage, engondage et palettisation.

Toutes les manutentions se font à la main. C'est sur ce point qu'ATULAM a fait appel à la Cram Centre Ouest pour l'accompagner dans le choix de systèmes de manutention mécanique mais aussi la conseiller en l'aidant à aller au delà de ses choix par l'intermédiaire du contrat de prévention.

> **Une collaboration pour des solutions adaptées**

Si l'entreprise avait prévu des convoyeurs à rouleaux automatiques entre chaque poste, supprimant en grande partie le déplacement de charges lourdes, d'autres opérations restaient manuelles comme la pose des vitres sur les dormants, le retournement des produits (à plat sur les convoyeurs) pour accéder à l'autre face, l'engondage et la palettisation.

Le coût des investissements pour mécaniser ces opérations, les difficultés techniques (phase de retournement et engondage) ont été les causes de la réticence de l'entreprise à aller au delà de ce qu'elle avait prévu de réaliser (convoyeurs auto). Mais suite aux conseils d'expert et aux moyens incitatifs que lui a proposés la Cram Centre Ouest (contrat de prévention entre autre), ATULAM a mis en place des solutions techniques pour ces phases de travail qui garantissent un excellent niveau de prévention, en particulier dans le domaine des manutentions de charges lourdes et de manière plus général dans la gestion des flux produits.

> **Les résultats**

On a assisté à une baisse significative des plaintes d'opérateurs et des arrêts de travail concernant les problèmes de dos (source médecin du travail et Cram Centre Ouest) alors que le nombre d'heures travaillées et l'effectif ont été multipliés par 1,5 dans la période 2004-2007.

> **Un partenariat qui dure...**

D'autres points restent à améliorer et font actuellement l'objet de négociations avec la Cramco, comme l'amélioration des sécurités de certaines machines spécifiques, l'amélioration des quais de chargement et de déchargement, la suppression des risques de chutes lors d'interventions de maintenance en hauteur, l'amélioration des zones de stockage des matières premières...

> **Vers l'autonomie...**

L'entreprise s'est dotée d'une personne responsable "Hygiène Sécurité Environnement" en ligne hiérarchique directe avec le directeur. Un CHSCT a été créé dont les membres ont été formés par la Cram Centre Ouest permettant ainsi d'intégrer au plus tôt la sécurité et la santé au travail.

Enfin l'entreprise n'hésite pas à faire appel aux compétences de la Cram sur des sujets hors champ prévention au premier abord comme le management, la méthode "5S".

La Cram, EXPERT en PREVENTION Santé & Sécurité au Travail



Agir sur la prévention des Risques Professionnels pour une action efficace

La Cramco a pour priorité d'identifier les entreprises nécessitant un accompagnement dans l'anticipation et la prise en compte de la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles.

■ Le partenaire privilégié des employeurs

La Cram Centre Ouest est le partenaire privilégié des entreprises du Limousin et du Poitou-Charentes en matière de prévention des Risques Professionnels.

Elle fait intervenir, sur le terrain, son équipe d'ingénieurs conseils et de contrôleurs de sécurité. Elle signe des contrats de prévention avec les employeurs qui s'engagent à diminuer les risques. Elle organise chaque année des stages de formation pour transférer les connaissances utiles à l'entreprise afin de prévenir les Risques Professionnels.

Activités 2007

4 988 interventions à destination des entreprises ont été effectuées gratuitement pour informer et encourager la prévention des accidents du travail dont :

- > 1569 en Limousin
- > 2839 en Poitou-Charentes
- > 580 autres départements.

■ Le référent pour les entreprises sur les enjeux de la santé au travail

L'action de la Cram Centre Ouest porte notamment sur 3 enjeux majeurs de la santé au travail :

■ **Les Troubles Musculo-Squelettiques (T.M.S.)**

Plus de 80 % des maladies professionnelles sont liées aux affections des articulations, les Troubles Musculo-Squelettiques (T.M.S.).

Quatre réunions de valorisation ont été organisées en 2007 auprès des chefs d'entreprise du Limousin et des animateurs de sécurité du Poitou-Charentes.

■ Le risque routier

Les actions menées par la Cram Centre Ouest ont permis aux entreprises d'intégrer cette problématique dans leurs actions de prévention, par leur participation aux « clubs entreprises », la déclinaison des préconisations faites, la mise en oeuvre des outils méthodologiques et le suivi de stages de formation.

Fin 2007, 133 entreprises adhérentes aux Clubs Départementaux :

	Haute-Vienne	23
Limousin : 52	Corrèze	13
	Creuse	16
Poitou-Charentes : 81	Charente	27
	Charente-Maritime	21
	Deux-Sèvres	16
	Vienne	17

■ Les cancers professionnels

Les différents travaux réalisés dans ce domaine ont été renforcés en 2006/2007.

La spécificité de notre tissu industriel, a notamment conduit la Cram à s'attacher aux actions de préventions liées à la silicose.

Les ingénieurs conseils et contrôleurs de préventions ont fait bénéficier 20 ateliers de porcelaine d'une action d'évaluation à l'exposition à la silice, en 2007.

■ Le spécialiste prévention des Risques Professionnels

> Inciter financièrement à la réalisation d'aménagements pour préserver la sécurité au travail

Les contrats de prévention

Le secteur Assurance Risques Professionnels dispose, par la signature de contrats de prévention, de moyens permettant d'aider financièrement les entreprises à investir dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Activités 2007

58 contrats de prévention représentant une aide financière de **1,4 million d'euros** dont :

> 29 en Limousin pour un montant total de 423 160 euros (dont 3 en Creuse pour 34 040 euros)

> 29 en Poitou-Charentes pour un montant total de 979 020 euros.

Les ristournes

Les entreprises qui réalisent des actions de prévention exemplaires peuvent également bénéficier de ristournes sur leurs taux de cotisation. C'est un levier important, qui permet de mobiliser les entreprises sur les questions de santé au travail.

> **Accompagner les entreprises dans la prise en compte du risque**

Conseils

Les ingénieurs et contrôleurs de sécurité accompagnent au quotidien les entreprises qui le souhaitent, sur des services tels que :

- L'aide à la conception des lieux de travail ou à la recherche de solutions adaptées à des problèmes spécifiques,
- la formation des salariés, permettant d'intégrer au plus tôt la santé et la sécurité au travail.

Afin d'apporter une aide efficace aux entreprises les plus exposées, l'Assurance Risques Professionnels visite systématiquement les établissements présentant le plus grand nombre d'accidents du travail. Le suivi régulier de ces établissements vise à les accompagner dans la durée pour améliorer la prévention des Risques Professionnels.

Mesures et prélèvements

L'équipe d'ingénieurs conseil et de contrôleurs de sécurité expérimentés, spécialisée dans l'environnement de la personne au travail, met ses compétences techniques au service des entreprises dans les domaines de l'éclairage, l'acoustique, la ventilation, l'ambiance thermique, les rayonnements, les vibrations et la glissance.

> **Donner aux acteurs régionaux de la prévention les moyens de constituer des réseaux**

Un partenariat avec les acteurs institutionnels

La Cram Centre Ouest a participé activement à l'élaboration du Plan régional de la santé au travail (PRST) dans le Limousin, piloté par la Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP).

Réseaux d'animateurs de sécurité

Des réunions thématiques d'animateurs de sécurité ont été organisées sur des thèmes, choisis en fonction des priorités nationales ou régionales. Elles permettent de favoriser les échanges sur les bonnes pratiques et de diffuser les informations les plus récentes aux professionnels de la sécurité en entreprise.

Actions envers l'enseignement technique supérieur

Les partenariats avec les rectorats pour l'enseignement technique se sont poursuivis. Ils se traduisent par des interventions régulières à destination des étudiants de l'enseignement supérieur.

> Fournir une formation adaptée aux besoins des entreprises

Favoriser l'autonomie des entreprises

L'offre de formation de la Cram Centre Ouest s'est adaptée aux axes prioritaires de la prévention des Risques Professionnels.

L'objectif recherché est de transférer nos compétences aux entreprises afin de les rendre autonomes dans la mise en œuvre d'une démarche sécuritaire globale sur un thème donné.

Activités 2007

56 stages de formation ont été organisés au profit de **569 salariés d'entreprises** dont :

> 137 personnes formées en Limousin

> 432 en Poitou-Charentes

Ex : La formation « conduire un chantier » aura permis, en 2007, à plus de 300 chefs d'entreprise de mieux anticiper et agir sur la survenance d'accident du travail.

Informé sur l'impact financier

Une sensibilisation aux coûts des accidents et maladies professionnelles est réalisée en complément des formations thématiques. L'objectif est de démontrer aux entreprises, preuve à l'appui, qu'arrêt de chaînes de production, absentéisme pour maladie, mauvaises conditions de travail coûtent plus cher à l'entreprise et à la collectivité que la prise de mesures simples et préventives (voir annexe 1).

> Concentrer les synergies sur les activités à risque

Action Interim'

Le travail temporaire étant particulièrement touché par les accidents du travail, le secteur Assurance Risques Professionnels a initié en 2006 une action structurée à destination de cette activité. En partenariat avec les entreprises, un document d'auto-évaluation des risques a été réalisé et mis à disposition des entreprises d'interim. Cette action a été poursuivie en 2007.

Actions maisons individuelles

Les métiers du bâtiment restant particulièrement exposés, une action d'envergure est prévue en 2008 pour renforcer notre présence sur les chantiers de maisons individuelles. Une évaluation de l'efficacité sera réalisée en fin d'année en fonction des constats observés.

Action prothésistes dentaires

Le métier de prothésiste dentaire présente des risques liés à des expositions d'ordre chimique. Fort de son expérience en ventilation des postes de travail, le Centre inter-régional de mesures physiques va mener en 2008 une campagne de prévention à destination de ce corps de métier.

Traitement de surface

De nombreuses mesures de ventilation sur des installations de traitement de surface ont été réalisées ces dernières années. Une synthèse et une étude seront publiées en 2008 afin de diffuser les résultats enregistrés.

■ Le professionnel sur les autres missions de l'Assurance Risques professionnels

> La tarification des accidents du travail

La Caisse régionale **calcule** annuellement les **taux de cotisations** des entreprises, suivant l'effectif, l'activité, les maladies professionnelles et le coût des accidents survenus.

Activités 2007

*La Cram Centre Ouest a effectué le calcul des cotisations et des taux accidents du travail de **74 477 entreprises**, suivant leur effectif, leur activité et les accidents survenus.*

58 486 déclarations d'accidents et de maladies professionnelles ont été enregistrées dont :

> 16 281 en Limousin

> 42 205 en Poitou-Charentes.

> La mesure des nuisances dans les entreprises

La Cram Centre Ouest dispose d'un **Centre interrégional de mesures physiques** (Cimp) qui intervient dans les entreprises du Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine. Il mesure les nuisances auxquelles sont exposés les salariés et propose des solutions d'améliorations. Sept types de nuisances sont traités : acoustique, ambiance thermique, éclairage, glissance des sols, rayonnement, ventilation et vibrations. Pour étudier les nuisances chimiques, la Cram Centre Ouest fait appel au laboratoire de chimie de la Cram Aquitaine.

Activités 2007

***172 interventions de mesures physiques** et préconisations de réduction des nuisances sur les postes de travail ont été effectuées dans **172 entreprises**.*

> L'information sur l'Assurance Risques Professionnels

La Cram Centre Ouest **répond aux demandes de documentation** des entreprises et des acteurs de la prévention avec son Centre régional d'information sur la prévention des Risques Professionnels.

Activités 2007

*La Cram Centre Ouest à répondu à **2 967 demandes de documentation***

.....**Pour en savoir plus : www.cram-centreouest.fr**.....



Annexes



Impact d'un accident du travail

Source : Cram Centre Ouest

ASPECTS FINANCIERS

COÛTS DIRECTS

- Indemnités journalières
- Hospitalisation
- Frais médicaux et de pharmacie
- Rééducation
- Appareillage
- Rente

A TITRE D'EXEMPLE

- 3 900 euros pour un accident de travail avec arrêt
- 50 000 euros pour un accident du travail avec incapacité permanente
- 400 000 euros pour un accident mortel

COÛTS INDIRECTS D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL

- Perte de production
- Matériel endommagé
- Absentéisme
- Coût d'une démarche administrative
- Atteinte à l'image de marque
- Perte de clientèle
- Détérioration du climat social
- Gestion du sinistre humain
- Dégâts matériels aux véhicules
- Dégâts aux marchandises transportées
- Remplacement de véhicule
- Délais et les retards
- Incidences commerciales
- Coût des assurances

ASPECTS HUMAINS

- Handicap
- Rééducation
- Reclassement, perte d'emploi
- Impact sur la famille
- Répercussions dans l'entreprise

ASPECTS JURIDIQUES

RESPONSABILITÉ PÉNALE

- De l'employeur
- Du salarié

RESPONSABILITÉ CIVILE

- Recours contre tiers
- Réparation complémentaire pour le salarié
- Incidences sur la tarification

- **Rapport d'activité Assurance Risques Professionnels**

- **Plaquette statistiques 2006**

La Cram Centre Ouest, des missions diversifiées

■ La Cram Centre Ouest : acteur économique important

La Caisse régionale d'assurance maladie Centre Ouest est un organisme de droit privé chargé d'un service public, qui développe ses actions en Limousin et en Poitou-Charentes. Elle dépend de deux caisses nationales :

- La Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse).
- La Cnam (Caisse nationale d'assurance maladie).

Acteur économique important des régions Limousin et Poitou-Charentes, elle a consacré en 2007 :

Retraite et Veuvage	<i>2,7 milliards d'euros</i>
Action Sanitaire et Sociale :	
Action sociale vieillesse	<i>17,7 millions d'euros</i>
Dotations et sommes versées au titre de la tarification à l'activité aux Etablissements publics	<i>2 milliards d'euros</i>
Action sanitaire et sociale Maladie	<i>741 000 euros</i>
Risques professionnels (travailleurs de l'amiante)	<i>12 millions d'euros</i>

La Cram Centre Ouest emploie 804 salariés.

Son budget annuel de fonctionnement s'élève à **47 millions d'euros**, soit un coût de gestion **de 1 %**.

Elle développe son réseau d'Agences et de points d'accueil : Retraite, Services sociaux et Assurance Risques Professionnels, à proximité des assurés sur 7 départements :

Poitou-Charentes	Limousin
Charente	Corrèze
Charente-Maritime	Creuse
Deux-Sèvres	Haute-Vienne
Vienne	

Elle intervient dans trois domaines

- Retraite
- Action Sanitaire et Sociale
- Assurance Risques Professionnels

■ Retraite

Tout au long de la vie active de l'assuré jusqu'au paiement de sa retraite

> Dès le premier emploi, ouverture d'un compte individuel à chaque assuré

La Cram Centre Ouest l'alimente chaque année, grâce aux déclarations annuelles des données sociales (DADS) établies par les employeurs. Sur ces DADS, on trouve le numéro de Sécurité Sociale, les salaires et cotisations de chaque assuré, etc. Des éléments qui permettent à la Cram de tenir à jour le compte de chaque salarié et ce, tout au long de sa carrière.

Activités 2007

65 959 Déclarations annuelles de données sociales (Dads) traitées.

1 339 447 lignes salaires enregistrées sur les comptes individuels des salariés, issues de l'exploitation des Dads.

3 304 959 Lignes salaires au total toutes déclarations confondues.

> Suivi de la carrière des assurés

Chaque salarié peut demander, à tout moment, gratuitement, son relevé de compte. Ce document est le reflet de sa carrière professionnelle. Il contient l'ensemble des salaires soumis à cotisations, le nombre de trimestres validés pour la retraite et certaines périodes assimilées (chômage, invalidité...). C'est une pièce essentielle qui va servir, le moment venu, au calcul de la retraite.

Activités 2007

81 533 régularisations de carrière traitées au siège, en agences et points d'accueil retraite.

> Préparation de la retraite avec les assurés

La préparation à la retraite est une étape capitale pour permettre une liquidation rapide des retraites, éviter la rupture de ressources et garantir aux assurés le paiement à échéance.

Dès 55 ans, les assurés sont invités à préparer leur retraite avec un technicien.

Les démarches sont simplifiées grâce à la demande unique de retraite : si l'assuré a cotisé à plusieurs régimes de base (régime général, artisans, commerçants, salariés agricoles), il ne remplit qu'un formulaire de retraite et la Caisse qui reçoit la demande se charge d'effectuer les démarches nécessaires auprès des autres régimes.

Activités 2007

32 313 nouvelles demandes de retraite effectuées par la Cram Centre Ouest ce qui représente une évolution annuelle de + **3,92 %**.

> Paiement de la retraite

La Cram Centre Ouest s'engage à verser le premier paiement de la pension vieillesse dès le mois qui suit le départ à la retraite. Toutefois, la demande doit avoir été impérativement déposée 4 mois avant la cessation d'activité ceci, pour éviter toute rupture de ressources.

La Caisse régionale d'assurance maladie Centre Ouest alimente le compte de son partenaire financier des fonds nécessaires au paiement des retraites le 9 de chaque mois ou le premier jour ouvré suivant.

Activités 2007

2,7 milliards d'euros versés au titre de la vieillesse à environ **440 000 prestataires**.

813 000 euros versés au titre de l'assurance veuvage à **119 allocataires**.

> Consolidation de notre offre de services

L'une des priorités de notre entreprise est d'offrir un service de qualité et de proximité aux assurés dans chacun des sept départements du Limousin et du Poitou-Charentes. C'est pour cette raison que la Cram Centre Ouest a mis progressivement en place, depuis 2001, un réseau **d'agences retraite** qui s'est ajouté aux **71 points d'accueil** déjà existants. Dans ces agences le futur retraité ou le retraité peut rencontrer en « tête à tête » un technicien spécialisé qui le conseille et qui traite intégralement son dossier retraite, élabore une régularisation de carrière et procède à la liquidation de sa retraite.

La Cram Centre Ouest a ouvert **12 agences retraite** à Angoulême, La Rochelle, Saintes, St Georges de Didonne, Tulle, Brive, Guéret, Niort, Bressuire, Poitiers, Châtelleraut et Limoges.

Activités 2007

71 651 assurés accueillis dans **les 12 agences et les 71 points d'accueil retraite**.

> Les Espaces retraite

La Cram Centre Ouest organise, en partenariat avec les autres caisses de retraite (MSA, RSI, Cicas) des Espaces retraite dédiés à la préparation de la retraite et qui s'adressent aux futurs retraités de 54 à 58 ans.

Le principe : regrouper en un lieu unique, les principales caisses de retraite. A l'occasion de ces salons, des conseillers spécialistes de la retraite apportent informations, conseils et répondent à toutes les questions. Ces manifestations ont lieu au plus près des assurés pour faciliter leurs démarches, dans les principales villes du Limousin et du Poitou-Charentes.

Activités 2007

4 043 futurs retraités rencontrés dans les espaces retraite organisés dans les sept départements du Limousin et du Poitou-Charentes.

> Diversification des modes de contacts

Pour permettre à chaque assuré de la contacter comme il le souhaite, la Cram Centre Ouest diversifie ses modes de contacts :

Info retraite 0 821 108 700 (0,09 € TTC/mn)

Le numéro unique pour contacter la Cram Centre Ouest de l'ensemble des 7 départements et obtenir rapidement une première réponse.

Serveur vocal 3960

Pour obtenir, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, des informations générales ou personnalisées sur la retraite de la Sécurité sociale et suivre en direct son dossier (0,09 € TTC/mn).

e-mail / contact.assures@retraite.cnav.fr

Pour poser des questions et déposer une demande spécifique.

Internet / www.cram-centreouest.fr

Pour consulter les informations générales et l'ensemble de l'actualité de la Cram et découvrir la lettre d'information consacrée à la prévention des Risques Professionnels @ctu Prev'

Visio Accueil

Une nouvelle forme d'accueil à distance offre aux assurés vivant en zone rurale la possibilité de préparer leur retraite et de se renseigner au plus près de leur domicile. **4 bornes** sont déjà implantées* à Beaulieu sur Dordogne – 19, Eygurande – 19, Argenton les Vallées – 79 et Chef Boutonne – 79. La Cram Centre Ouest souhaite pouvoir développer ce nouveau service à l'ensemble du Limousin et du Poitou-Charentes.

** En partenariat avec les Conseils Généraux et les Caf de la Corrèze et des Deux-Sèvres, la Cram de la Corrèze, la MSA de la Corrèze et France Télécom.*

Activités 2007

176 200 appels pris en charge par notre plate-forme téléphonique.

100 979 visiteurs sur le site internet de la Cram, soit une hausse de 72 % par rapport à 2006.

Estimation du nombre de futurs retraités (Etude et Gestion de projets/Statistique)

Années 2004 à 2010

Années	Génération	Nombre de nouveaux retraités Limousin/Poitou-Charentes
2008	1948	22 550
2009	1949	23 528
2010	1950	24 634
2011	1951	28 337
2012	1952	29 150
	TOTAL	134 657

■ Action sanitaire et sociale

> Le Service Social Régional

Le Service social de la Cram Centre Ouest vient en aide aux personnes en difficultés confrontées à un problème de santé ou de perte d'autonomie. Il exerce ses missions, dans des lieux d'accueil répartis sur les sept départements des régions Limousin et Poitou-Charentes, dans trois domaines d'intervention :

- l'accès aux soins et le droit à la santé des personnes en situation de précarité,
- la prévention de la désinsertion professionnelle des assurés malades ou handicapés,
- la prévention et le traitement de la perte d'autonomie des personnes malades, handicapées ou âgées.

Les objectifs de la Cram Centre Ouest dans ce domaine sont de maintenir la cohésion sociale par :

- l'accentuation de la mission de suivi des personnes en situation de précarité et d'exclusion,
- le développement des partenariats afin d'améliorer les signalements et la mission de maintien dans l'emploi.

Activités 2007

22145 assurés sociaux suivis par le service social de la Cram Centre Ouest..

48100 entretiens menés avec les assurés à domicile, dans les points d'accueil et par téléphone.

45 actions collectives menées dans le cadre de l'accès aux soins, de l'insertion professionnelle (notamment du maintien dans l'emploi) et de la prévention et du traitement de la dépendance.

> Des aides sociales pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

L'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées fragilisées consiste à délivrer des aides directes aux assurés retraités du régime général, en raison de leur situation financière ou de leur état de santé. Les principales aides sont : l'aide à domicile (aide ménagère, télé assistance, aide aux transports...) l'aide au retour à domicile après hospitalisation, l'amélioration de l'habitat, les petits travaux et dépannage.

La Cram Centre Ouest subventionne des organismes, ou délivre des prêts sans intérêts, aux établissements qui contribuent à la prise en charge des personnes âgées sous forme d'aides collectives. En outre la Cram Centre Ouest concourt à la modernisation des établissements de santé et d'accueil pour les personnes âgées.

Aides individuelles	Aides collectives
<ul style="list-style-type: none">- L'aide à domicile- L'aide au retour à domicile après hospitalisation- L'aide à l'amélioration et à l'adaptation du logement- Les petits travaux et dépannages- Les secours	<ul style="list-style-type: none">- Les actions gérontologiques d'initiatives locales,- Les subventions de fonctionnement aux établissements d'accueil pour personnes âgées,- Les prêts aux établissements.

Activités 2007

4,50 millions d'euros engagés pour soutenir la construction, la rénovation ou l'équipement de **12 établissements pour personnes âgées**, et **1,85 millions d'euros** réglés après achèvement de travaux à **14 établissements** et ce, au titre des actions collectives vieillesse.

16,22 millions d'euros attribués à **14 153 retraités**, au titre des aides individuelles. Ces aides se sont traduites sous la forme de prestations.

Nom de la prestation	Objet de la prestation	Personnes aidées en 2007	Dépenses 2007 (Euros)
Aide à domicile	Aide humaine qui permet de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées (aide ménagère, télé assistance, aide au transport)	11 162	12 094 000
Amélioration à l'habitat	Aide financière ciblée sur l'aménagement de l'habitat dans la perspective du vieillissement pour éviter la perte d'autonomie.	602	1 208 000
Aide au retour à domicile après hospitalisation	Participation de la Cramco au financement d'aides favorisant la réorganisation de la vie à domicile.	1126	64 200
Petits travaux et dépannages	Financement de petits travaux visant à préserver l'autonomie et prévenir les accidents domestiques	60	19 000
Secours	Aide aux retraités du Régime général qui ont un problème subit, inhabituel et imprévisible (vols, escroqueries, cas sociaux dignes d'intérêt).	386	175 000

> La Gestion de l'organisation du sanitaire et du médico-social

La Cram Centre Ouest participe à l'amélioration des structures sanitaires des établissements de santé et médico-sociaux publics et privés du Limousin et du Poitou-Charentes. Le but est de permettre à chaque assuré de recevoir les meilleurs soins aux meilleurs coûts dans un souci de maîtrise des dépenses de l'Assurance Maladie. Ces missions s'inscrivent dans le cadre des deux Agences régionales de l'hospitalisation du Limousin et du Poitou-Charentes.

Activités 2007

2 milliards d'euros accordés en dotations et sommes versées au titre de la tarification à l'activité aux établissements publics.

> Le conventionnement des fournisseurs d'appareillage

La Cram Centre Ouest signe des conventions avec les fournisseurs d'articles paramédicaux pour permettre aux assurés de bénéficier d'un remboursement partiel par les organismes d'assurance maladie de la Sécurité sociale.

Activités 2007

91 fournisseurs d'appareillage **conventionnés** en 2007.

> La promotion pour la santé

La Cram Centre Ouest organise des actions régionales en partenariat avec le monde associatif. Elle met en œuvre des actions de prévention, d'éducation et d'information sanitaire dans le cadre des programmes régionaux de santé, d'accès à la prévention et aux soins.

Activités 2007

152 748 euros alloués au titre de l'action sanitaire et sociale maladie.

35 205 euros octroyés pour des actions à vocation sanitaires et plus spécifiquement d'Education et de Promotion de la Santé.